

TIDIANE DIAKITÉ. LOUIS XIV ET L'AFRIQUE NOIRE

Yves Gounin

De Boeck Supérieur | *Afrique contemporaine*

2013/3 - n° 247
pages 149 150

ISSN 0002-0478

Article disponible en ligne l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2013-3-page-149.htm>

Pour citer cet article :

Gounin Yves, Tidiane Diakité. Louis XIV et l'Afrique noire,
Afrique contemporaine, 2013/3 n° 247, p. 149-150.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Tidiane Diakité

Louis XIV et l'Afrique noire²¹



Tidiane Diakité est agrégé d'histoire. Sollicitant des fonds d'archives souvent inédits, mais aussi les écrits savants consacrés au sujet (récits de voyages, essais théologiques), il a rédigé un ouvrage qui intéressera autant, sinon plus, les personnes intéressées par les relations franco-africaines que les spécialistes du règne de Louis XIV. Son sujet peut sembler exotique, voire fantaisiste. Qu'on étudie le Roi-Soleil ou l'histoire de l'Afrique à l'époque moderne, on évoque rarement les relations du premier avec le second, au point d'imaginer qu'il n'y en eut guère.

Les relations entre la France et l'Afrique noire ne commencèrent pas avec Louis XIV.

Louis XII et, avant lui, Henri IV avaient ouvert le chemin de l'Afrique. Mais c'est avec le Roi-Soleil qu'elles prirent leur essor. Les compagnies royales à privilèges fondées par Colbert se déployèrent principalement dans deux zones : le Sénégal, depuis le banc d'Arguin jusqu'aux îles Bissaux, et le golfe de Guinée. Elles durent faire face à bien des difficultés : l'accueil pas toujours bienveillant des indigènes, la rivalité des Anglais et des Hollandais, sans oublier la rigueur du climat et les fièvres.

L'intérêt de Louis XIV pour l'Afrique découle de celui qu'il porte aux Antilles. La culture du sucre y a très vite nécessité une main-d'œuvre abondante. Ainsi s'est mis en place un commerce triangulaire hautement rentable : les marchandises et l'eau-de-vie importées de France et échangées contre des esclaves en Afrique peuvent être revendues avec un profit de 800 % aux Antilles (l'estimation est reprise des calculs d'Abdoulaye Ly). Les réticences philosophiques suscitées par la traite esclavagiste cèdent devant l'appât du gain. Le mercantilisme colbertien trouve son compte à ce commerce : les manufactures françaises tournent à plein régime, les colonies sont approvisionnées en main-d'œuvre et le sucre antillais est revendu dans toute l'Europe.

Mais la traite n'est pas le seul motif d'intérêt du Roi-Soleil pour l'Afrique. Il s'y greffe deux autres. Le premier est son ambition politique. En Europe, comme dans le reste du monde, il s'agit de vaincre les ennemis qui s'opposent à la puissance et au rayonnement de la France. L'Espagne et le Portugal voient leur étoile pâlir. L'Angleterre, et surtout la Hollande, sont les principaux ennemis. Pendant toute la durée du long règne de Louis XIV, c'est au Hollandais,

21. Arléa, 2013.

« obstacle majeur » selon l'expression de l'auteur, que la France se heurtera en Afrique : à Gorée (dont l'étymologie est néerlandaise, *Goe Reede* signifiant « bonne rade ») ou sur la Côte-de-l'Or (la forteresse d'Elmina fut longtemps hollandaise). On l'oublie d'autant plus volontiers que la Hollande a laissé peu de traces en Afrique – faute d'avoir participé au XIX^e siècle à l'aventure coloniale.

Le second est le rêve du roi très chrétien d'une Afrique catholique. Ce projet n'est pas sans lien avec le précédent, la rivalité avec les Provinces unies et l'Angleterre étant à la fois politique et théologique. Tous les bateaux de la Compagnie des Indes occidentales étaient tenus d'embarquer un prêtre et tous les établissements avaient leur aumônier. Les récits de voyages écrits à cette époque sont souvent leur œuvre : la *Relation du voyage au Cap-Vert* du père de Saint-Lô ou la *Relation d'Issiny* du R.P. Loyer. Toutefois, cette politique d'évangélisation n'eut pas les succès escomptés. Les indigènes n'acceptèrent pas d'embrasser la nouvelle religion qui les contraignait à un changement de vie dont ils ne voyaient pas l'intérêt.

C'est là que l'on touche à la dimension qui, rétrospectivement est la plus captivante : la rencontre des Français et des Africains et les regards croisés qu'ils se portent. Tidiane Diakitè y consacre le chapitre le plus intéressant de son ouvrage. Ce qui frappe c'est l'absence étonnante de préjugés. La France de Louis XIV fut beaucoup moins « raciste » – si tant est que cette expression eût alors un sens – que celle de Louis-Philippe ou de Jules Ferry. Les émissaires des rois africains, tel en 1671 l'ambassadeur du roi d'Ardres (dans la région de l'actuel Bénin) ou en 1688 le fils du roi d'Issiny (en Côte d'Ivoire) que Louis XIV prit sous son parrainage pendant plus de dix ans, furent reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Ce n'est que progressivement que l'opinion des Français sur les Africains se dégrade : leurs manquements répétés à la parole donnée, leurs chantages incessants et surtout leur refus de se convertir vont lentement décourager les émissaires français.

La guerre de Sept Ans – qui prive la France de ses possessions ultramarines – la parenthèse révolutionnaire et les conquêtes napoléoniennes vont distendre les rapports avec l'Afrique, mais pas les rompre. Lorsque Louis-Philippe renoue avec une politique africaine, il retrouve naturellement les zones d'influence ouvertes par son aïeul. **Yves Gounin**²²

22. Haut fonctionnaire, ancien conseiller juridique du président de la République du Sénégal, Yves Gounin

est l'auteur de *La France en Afrique* (De Boeck, 2009).